



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 13 mars 2020

**Recrutement d'un volontaire service civique dans le domaine de la sécurité routière.**

La coordination départementale de sécurité routière de la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Alpes-de-Haute-Provence lance un appel à candidature afin de recruter un volontaire service civique à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2020, pour une durée de 9 mois.

Le service civique engagé aura pour mission d'assister les services de l'État dans leurs missions de sensibilisation, de communication et d'information en matière de prévention du risque routier. Ces missions s'exercent auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes et seniors).

Le volontaire pourra être associé à des actions de terrain auprès d'intervenants départementaux en sécurité routière (IDSR), sous l'autorité de la coordinatrice départementale. Il pourra de plus contribuer aux missions de l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière.

Le volontaire intégrera la DDT de Digne-les-Bains au sein du pôle sécurité routière. Il sera accueilli dans une équipe de trois agents placés sous la responsabilité de la cheffe de pôle.

Des compétences de base aux outils bureautiques sont nécessaires.

Les connaissances fondamentales nécessaires en sécurité routière seront transmises par voie de compagnonnage ou par l'intermédiaire de stages.

Le permis B ainsi que la connaissance de l'italien et l'anglais (parlé et écrit) seraient un plus.

Le volontaire doit être âgé de 18 à 25 ans et doit être dynamique, force de proposition et doté d'un bon sens relationnel.

Le volontaire s'engagera pour une durée de 9 mois à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2020 jusqu'au 31 Janvier 2021 à raison de 28 heures hebdomadaires.

Il pourra être amené à se déplacer dans tout le département : un véhicule de service sera mis à disposition suivant les règles de l'administration.

Avec un revenu net par mois de 580,55€, le volontaire se verra rembourser les frais de déplacement liés aux actions de terrain ou aux stages.

Le volontaire sera amené à :

- participer à l'émergence des projets de sensibilisation, notamment sur l'enjeu deux-roues motorisés avec le chargé de mission deux-roues motorisés du département et rédiger des fiches de présentation des outils ;
- participer à la création de supports tels qu'expositions, quiz, et messages de prévention pour diffusion sur les réseaux sociaux/presse/radio/TV ;

- participer à la gestion de la photothèque du pôle ;
- participer à l'animation d'actions de prévention au côté des agents du pôle ou des personnels bénévoles IDSR qui assurent régulièrement ces missions ;
- aider à la gestion du matériel nécessaire aux actions (préparation et vérification) ;
- participer gestion du stock de documentation ;
- aider à la mise en forme des bilans des données d'accidentalité du département.

#### **CONTACTS**

##### **Direction Départementale des Territoires des Alpes-de-Haute-Provence**

Mme COAT Gwënaelle, secrétaire générale

[gwenaelle.coat@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:gwenaelle.coat@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Tel : 04 92 30 55 80

Mme SOLER Michèle, coordinatrice départementale de sécurité routière

[securite-routiere@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:securite-routiere@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Tel : 04 92 30 55 31

Plus de renseignements sur <http://www.service-civique.gouv.fr>

## **Service de la communication et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex